



delai de succession trop long apres deces

Par **geo62**, le **31/07/2014** à **11:46**

Bonjour,

Voilà, mon père est décédé il y a 1 an et toujours pas de succession. Après un courrier du notaire peu de temps après le décès de mon père qui demandait le levé du secret bancaire pour un compte dans une banque en suisse(mon père avait travaillé quelques temps la bas) plus de nouvelles. Il possédait un terrain agricole boisé dans le var et après l avoir fait estimé par la safer je lui ai envoyé cette estimation.

Sachant que nous sommes 5 enfants de différentes unions et que son dernier enfant et sur place(nous sommes un peu dispersés en france). C'est elle qui s est occupée de tout avec ma belle mère.

Il avait une maison à son nom mais elle est en hors d'eau et une maison principale dont il avait fait le nécessaire pur que ma belle mère en profite. Le notaire avait demandé à celle ci de faire estimer l autre maison qui n'est pas fini. Pour les comptes bancaires je sais qu'il y a eu retrait sur son compte en suisse d'une somme importante avant son décès (il avait la maladie d alzheimer)car ma soeur avait procuration et c'est elle qui me l'a dit(nous ne sommes pas en conflit). Mais maintenant ça fait un peu long pour une succession dont il n'y a aucun véto de mes autres frères et soeur, tout devait se régler dans les 6 mois.

sois ma soeur ne dit pas tout ou alors il y a un souci quelque part. J'avais téléphoné au notaire courant juin et le clerc de notaire m'avait dit que ce serait réglé courant juillet et la rien encore.

Devrais je faire appel à un autre notaire pour faire avancer les choses?

Pour les frais de succession comment cela se passe car je crois qu'il faut les regler dans les 6 mois .

Merci pour votre réponse